

Stratégie de conservation des Tortues marines de l'Archipel guadeloupéen ¹

Phase 1: 1999, rapport définitif

1. Enjeux

Les différentes espèces de Tortues marines voient leurs effectifs se réduire à l'échelle mondiale en liaison avec la pêche, le braconnage et diverses atteintes à l'environnement. Dans les Antilles, à l'époque où les tortues étaient encore communes, elles étaient pêchées pour la consommation de la viande, l'utilisation de la graisse et celle des écailles de la carapace. Les œufs étaient également consommés. Pour faire face à la disparition des populations, la législation française protège intégralement les Tortues marines de l'Archipel guadeloupéen depuis 1991 (interdiction de capture, de transport, de mise en vente, de vente, d'achat, de naturalisation des tortues en tout ou partie). Cette interdiction vise également les œufs. Par ailleurs, la convention internationale dite de «Washington» ou CITES, ratifiée par la France, régleme le commerce des espèces menacées d'extinction. Les Tortues marines sont classées en annexe I de cette convention (importation et exportation interdite). Malheureusement, les atteintes à la législation sont encore beaucoup trop nombreuses dans notre archipel (braconnage des œufs, trafics de viande, de carapace et d'écaille). Par ailleurs, la connaissance de la biologie de ces espèces demeure limitée pour l'Archipel guadeloupéen.

¹ Contacts et informations peuvent être demandés auprès des personnes suivantes:
Mylène Valentin, diren971@outremer.com, DIREN, BP 105, 97 102 Basse-Terre.
Tél.: 0 590 99 35 60 ou 0 590 41 04 60.

Claudie Pavis, pavis@antilles.inra.fr, AEVA, INRA, 97 170 Petit-Bourg.
Tél.: 0 590 25 59 39.

Gilles Leblond, bios@outremer.com, AEVA, Mare-Gaillard, 97 190 LE GOSIER.
Tél.: 0 590 85 24 84

Pour toute observation, appelez le **0 590 95 36 95** (ligne du réseau Tortues marines).

2. Sommaire

Stratégie de conservation des Tortues marines dans l'Archipel guadeloupéen Phase 1: 1999, rapport définitif

1. Enjeux.....	1
2. Sommaire.....	2
3. Genèse du projet.....	3
4. Objectifs et stratégie.....	3
5. Méthodologies.....	4
6. Moyens humains et financiers, correspondants.....	4
7. Calendrier.....	6
8. Bilan de la phase 1 (1999).....	6
8.1. Stage de formation.....	6
8.2. Zones suivies et opérateurs.....	7
8.3. Actions de surveillance.....	11
8.4. Actions de l'Aquarium de Guadeloupe.....	11
8.5. Actions de communication.....	11
8.6. Autorisations administratives et achat de matériel de baguage.....	11
8.7. Réunions du réseau.....	13
9. Perspectives.....	13
10. Annexes.....	14
10.1. Dépenses du Réseau Tortues marines du 17/12/98 au 03/10/99.....	14
10.2. Réseau d'observateurs et personnes ressources au 17/09/99: 92 personnes.....	14

3. Genèse du projet

Jusqu'à présent, on notait un manque de coordination pour l'étude et la protection des Tortues marines en Guadeloupe. Une réunion s'est tenue en juillet 1998 à la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), afin de faire le point sur les possibilités d'action. Une volonté commune existant chez l'ensemble des acteurs, il a été décidé de mettre en place un projet de conservation des Tortues marines dans l'Archipel guadeloupéen qui ferait appel à un réseau d'observateurs et auquel contribueraient les gestionnaires de l'environnement et associations naturalistes locales.

Deux réunions préparatoires (8 juillet 1998 et 3 décembre 1998) ont réuni les différents acteurs locaux intéressés par le projet. Elles ont permis de mettre en place l'organisation de la stratégie. Un document initial (1^{er} octobre 1998) a été rédigé par Jacques Fretey (expert de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et Olivier Lorvelec (Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés des petites Antilles) définissant les objectifs, la stratégie, le calendrier, les responsabilités et les moyens de fonctionnement.

4. Objectifs et stratégie

L'objectif final de ce projet est une meilleure protection des Tortues marines grâce à la mise en place d'un plan de gestion des populations et des sites d'alimentation et de reproduction. Pour cela, il est nécessaire d'évaluer qualitativement et quantitativement les populations des différentes espèces fréquentant l'archipel, de connaître avec précision les sites de nidification pour chaque espèce, leur importance et les menaces encourues par les œufs, les nouveau-nés, les immatures et les adultes.

La stratégie peut se décliner de la façon suivante:

- Constitution d'un réseau d'observateurs.
- Formation des acteurs à la biologie de la conservation et à la législation.
- Evaluation qualitative et quantitative des populations de l'Archipel.
- Evaluation des menaces encourues.
- Marquage d'individus et prélèvements pour des analyses génétiques.
- Mise en place d'un plan de gestion.

5. Méthodologies

La stratégie mise en place s'appuie sur deux méthodologies.

1. Le plan d'action national sur les Tortues marines de la Direction de la Nature et des Paysages du Ministère de l'Environnement ² qui liste les connaissances à acquérir:

- Synthèse bibliographique et des causes de mortalité.
- Inventaire des sites de reproduction et d'alimentation.
- Synthèse annuelle de suivi des sites et des observations éparses.
- Bilan des actions d'information et de gestion déjà réalisées.
- Propositions de sites prioritaires, de menaces, de modes de gestion, d'information et de sensibilisation.

2. Le plan d'action régional du WIDECAST ³ (*Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network*) dont l'objectif est de préparer un plan global dans la Grande Caraïbe et un plan d'action pour chacune des entités de cette région, afin de restructurer et mieux protéger les populations de Tortues marines habitant ces eaux.

6. Moyens humains et financiers, correspondants

Pendant les deux premières années de fonctionnement du réseau (1998 et 1999), la responsabilité de la coordination a été assurée par O. Lorvelec (AEVA) et la responsabilité scientifique de la stratégie par l'AEVA et J. Fretey (UICN).

² Contacts et informations peuvent être demandés auprès de:

Martine Bigan, Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages, Bureau de la Faune et de la Flore Sauvages
20, Avenue de Ségur, 75 302 PARIS 07 SP

³ Contacts et informations peuvent être demandés auprès de:

Karen Eckert, WIDECAST Conservation
PO Box 486, Kingshill, US Virgin Island 00851

En raison du départ pour raisons professionnelles de O. Lorvelec, il a été proposé par l'intéressé et accepté par l'ensemble du réseau le schéma de fonctionnement suivant (à compter du 17/09/99):

- Organisation de la stratégie:
 - ✓ DIREN.
 - ✓ AEVA.
 - ✓ Membres du réseau (réunions trimestrielles).
- Responsabilité:
 - ✓ Claudie Pavis (présidente AEVA): coordination générale, administration, courriers, organisation réunions, demandes autorisations, gestion stock bagues, relations avec WIDECAS (Karen Eckert) et Métropole (MNHN, UICN, WWF-France), rédaction rapports activité.
- Trésorerie:
 - ✓ Nicolas Sauvion (trésorier AEVA).
- Animation:
 - ✓ Gilles Leblond: contact des acteurs réseau, renforcement réseau, mise à jour annuaire, centralisation fiches, organisation camps, coordination îles du Nord, participation rédaction rapports activité.
 - ✓ Susana Castillo: coordination actions pédagogiques (avec association Evasion Tropicale) et communication, à terme possibilité de travail dans le centre de soins (association Karet).
 - ✓ Johan Chevalier (VAT-ONC, Guadeloupe et Martinique): développement protocoles scientifiques (prélèvements), contacts avec la Martinique et la Guyane, actions propres en Martinique, participation rédaction rapports activité, formateur.
- Contacts en Métropole:
 - ✓ Olivier Lorvelec (Biologie de la Conservation, INRA de Rennes): aide rédaction rapports activité, développement protocole, organisation camps et contacts en Métropole.
 - ✓ Jacques Fretey (Expert UICN, Paris): aide rédaction rapports activité, développement protocole, formateur (session janvier 2000 si demande).
 - ✓ MNHN-Paris.
 - ✓ WWF-France.
 - ✓ Aquarium de La Rochelle.

Le travail sur le terrain est réalisé à l'aide de fiches descriptives adaptées au contexte (description de site de ponte, observations sur plage et en mer, soins et détermination des causes de mortalité, *etc.*). Ces fiches sont centralisées au niveau de l'AEVA qui en assure la gestion et l'exploitation. Une copie du fichier informatique des données sera remise au Service du Patrimoine Naturel afin d'être incrémentée dans la base nationale sur les Tortues marines.

En conclusion, le réseau Tortues marines, même s'il a encore besoin de s'étoffer dans certaines zones, est maintenant fonctionnel. Il regroupait, en septembre 1999, 92 acteurs et dispose de documents de travail, de fiches de terrain, de matériel de baguage et d'une certaine expérience. Les autorisations de baguage ont été délivrées pour l'année 2000. Un annuaire et une ligne téléphonique (95 36 95) permettent une bonne coordination de l'ensemble. Le rapport préliminaire de juin 1999 est suivi par le présent rapport concluant l'année 1999.

Par ailleurs, des contacts ont été pris à l'échelle de la Caraïbe (WIDECAS, Martinique, Guyane) de façon à permettre une communication et une bonne cohérence des travaux menés dans les différents pays. Le projet a été présenté au séminaire "Conservation des tortues marines sur le plateau des Guyanes" qui s'est déroulé les 15 et 16 juillet 1999 en Guyane française. Des contacts existent également avec d'autres personnalités scientifiques extérieures (Jean Lescure, P. C. H. Pritchard, Marc Girondot, *etc.*). L'idée que la Guadeloupe soit l'initiateur et l'animateur d'un groupe caraïbe sur la Tortue imbriquée est à l'étude mais nécessite d'être plus avancé dans la concrétisation de notre stratégie.

Le projet dispose actuellement pour son fonctionnement des moyens suivants:

- Financements du Ministère de l'Environnement (1999: 80 KF) et de la Région Guadeloupe (1999: 40 KF).
- Logistiques du Parc National de la Guadeloupe et de la Réserve du Grand Cul-de-Sac Marin, de la Brigade Mobile d'Intervention de l'Office National de la Chasse, de l'Office National des Forêts et de la Réserve Naturelle des Ilets de Petite-Terre, des Réserve Marines de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.
- Logistiques de la Gendarmerie Nationale et des Services des Douanes.
- Moyens de l'Université des Antilles-Guyane, des Aquariums de Guadeloupe et de La Rochelle.
- Moyens de l'AEVA, de l'association Evasion Tropicale et de l'association CHÉLONÉE,
- Participation des gardes verts des municipalités, organisations de pêcheurs, responsables de clubs de plongée, gardiens et résidents de plages, particuliers, *etc.*
- Accès aux médias locaux: RFO, A1, France-Antilles, Magazine Environnement Actuel, *etc.*
- Supports d'information internes: bulletins de l'association Evasion Tropicale, de l'AEVA (le Toto-Bois) et de l'association CHÉLONÉE en Métropole.
- Annuaire du réseau.
- Ligne téléphonique du réseau.

7. Calendrier

- Phase 1 (1999): détermination des espèces fréquentant les sites de ponte et estimation des populations de femelles. Premiers marquages de femelles sur les sites de ponte et d'individus capturés accidentellement en mer et maintenus temporairement au Centre de Soins de l'Aquarium de Guadeloupe. Réflexion à la définition d'un plan de gestion des espèces et des sites d'alimentation et de reproduction.
- Phase 2 (à partir de 2000): poursuite du suivi des populations, réajustement de la stratégie globale en fonction des nouvelles données et conjonctures. Analyse des informations recueillies. Rédaction et mise en place du plan de gestion.

8. Bilan de la phase 1 (1999)

8.1. Stage de formation

Un stage de formation à la biologie, à l'écologie et à la conservation des Tortues marines s'est déroulé du 4 au 8 janvier 1999, au Gosier. Il a réuni 34 participants, dont un formateur principal, Jacques Fretey (UICN). Les aspects législatifs ont été abordé par Erwan Le Cornec (Maître de Conférences à l'UAG).

8.2. Zones suivies et opérateurs

Les acteurs du réseau se sont répartis la couverture des différentes zones du littoral. L'organisation a été finalisée au cours de la troisième réunion du réseau (10 mai 1999).

Actuellement, le réseau assure une assez bonne surveillance des plages depuis Sainte-Anne jusqu'à Port-Louis, en passant par le sud de la Basse-Terre. Par contre, le nord de la Grande-Terre n'est que très partiellement surveillé, faute de moyens humains dans cette zone (Petit-Canal, Anse-Bertrand, Le Moule et Saint-François). Parmi les îles satellites du sud, Terre-de-Haut des Saintes et La Petite-Terre font l'objet d'un suivi régulier. Les moyens du réseau demeurent encore faibles à Marie-Galante, à La Désirade ainsi qu'à Terre-de-Bas des Saintes. Une mission réalisée par Gilles Leblond (AEVA) dans les Iles du Nord (du 30 avril au 7 mai 1999), a permis une meilleure sensibilisation aux actions du réseau et la mise en place de coordinations locales des patrouilles et du recueil d'informations.

Le découpage des zones se fait comme suit:

- Le Gosier, Sainte-Anne: J. M. Cuvillier (*coordinateur*), G. Leblond, J. J. Espinos.
- Petit Cul-de-Sac Marin, Goyave, Capesterre Belle Eau : G. Pitroux (*coordinateur*), S. Defranoux, M. E. Jaffard, A. Levesque.
- Trois-Rivières, Basse-Terre: J. Boyer (*coordinateur*), C. G. Gréaux, P. Roch, G. Leblond.
- Vieux-habitants: P. Fleith (*coordinateur*), P. Segretier, T. Guillon, J. L. Olive.
- Bouillante, Deshaies: C. Rinaldi (*coordinatrice*), R. Rinaldi.
- Sainte-Rose: F. Guiogou (*coordinateur*), F. Lurel.
- Ilet-Caouanne: F. Lurel (*coordinateur*).
- Grand Cul-de-Sac Marin, Ilet à Fajou, Ilet à Caret: X. Delloue (*coordinateur*), S. Mède, J. Thrace, D. Gitton, A. Pouget.
- Morne-à-l'Eau, Port-Louis: A. Levesque (*coordinateur*), D. Gitton, L. Malglaive.
- Nord Grande-Terre: F. Lurel (*coordinateur*).
- La Petite-Terre: G. Leblond, (*coordinateur*), M. E. Jaffard, A. Levesque.
- Terre-de-Haut des Saintes, Grand-Ilet des Saintes: R. Joyeux (*coordinateur*), C. Deproft, P. Péron, O. Lorvelec, C. Rinaldi, R. Rinaldi, P. Mouton, S. Bonbon, B. Dabriou, P. Deproft, D. Rose-Rosette.
- Terre-de-Bas des Saintes: S. Poggionovo (*coordinateur*).
- Marie-Galante: G. Portecop (*coordinateur*), M. Grandguillotte, F. Lurel.
- La Désirade: M. Dulormne (*coordinatrice*).
- Saint-Martin: L. Taveau (*coordinatrice*), L. Barbat-du-Closel, F. Loison, E. Dubois-Millot, Ch. Henocq.
- Saint-Barthélémy: A. Apremond (*coordinateur*), N. Aussedat, J. C. Plassais.

Les principales observations réalisées en 1998 et 1999 sont regroupées dans le tableau suivant.

Réseau Tortues marines de Guadeloupe: observations et actions de surveillance réalisées en 1998 et 1999, menaces répertoriées

Zone suivies	Observations en 1998	Observations en 1999	Menaces répertoriées
Grand Cul-de-Sac Marin	30 pontes de Tortue imbriquée sur l'Ilet à Fajou, la majorité des nids étant détruits par les mangoustes	28 pontes de Tortue imbriquée sur l'Ilet à Fajou, la majorité des nids étant détruits par les mangoustes (une campagne d'éradication du Rat noir, de la Souris domestique et de la Mangouste est à l'expertise) 2 émergences de Tortue imbriquée signalées à l'Ilet à Caret 3 cadavres de tortues observés en mer	Prédation des œufs par les mangoustes à l'Ilet à Fajou
Nord de la Basse-Terre (Sainte-Rose: Plage de Cluny)	-	1 ponte de Tortue imbriquée (plage de Cluny) 3 pontes de Tortue luth (plage de Cluny), au moins 1 éclosion	Modification de la partie nord de la plage de Cluny par l'homme, arrivée d'une canalisation au sud
Côte Sous-le-Vent de la Basse-Terre (nord de Vieux-Habitants: Anses des Galets rouges et à Sable)	5 montées de tortues (Tortue verte et Tortue imbriquée) à l'Anse des Galets rouges	20 montées de tortues (Tortue verte et Tortue imbriquée) à l'Anse des Galets rouges et à l'Anse à sable, 2 émergences (camp de surveillance en juin et juillet) 4 échouages 1 Tortue luth adulte observée en pleine mer et 1 immature ballottée par des dauphins Immatures de Tortue imbriquée aperçus en plongée	Impact des houles fortes sur les plages
Côte Sous-le-Vent de la Basse-Terre (sud de Vieux-Habitants: Plages de Marigot, Rocroi et Plessis)	-	1 ponte à Plessis 3 pontes à Baillif 1 Tortue baguée aperçue en mer 2 immatures de Tortue verte et 2 de Tortue imbriquées aperçus en plongée	Impact des houles fortes sur les plages

Sud de la Basse-Terre	3 observations de Tortue luth adulte en mer dont 1 morte dans un filet	1 ponte de Tortue luth (plage de Grande-Anse à Trois-Rivières) 1 ponte de Tortue imbriquée avec émergence (Gourbeyre) 1 ponte plage de Rivière-Sens 1 ponte excavée à Baillif 1 Tortue dans le cordage d'un casier, libérée puis morte (Bananier)	Filets de pêche
Iles des Saintes (Terre-de-Haut)	10 pontes de Tortue verte plage de Grande-Anse, 4 émergences (houle cyclonique) 4 pontes de Tortue imbriquée (Pompierre, Ecole, Grand-Ilet)	1 ponte de Tortue verte plage de Grande-Anse 3 Tortues vertes noyées (filets de fond)	Filets de pêche (filet à lambis et filet-trémails) Impact des houles fortes sur les plages Braconnage des œufs Pêche soupçonnée des tortues adultes à Terre-de-Bas? Ramassage et engraissement des nouveau-nés
Ile de Marie-Galante	procès-verbal dressé, par les gendarmes à l'encontre de personnes stockant plusieurs dizaines de kilos de viande de tortue	A Folle-Anse, une Tortue attachée sur le dos a été relâchée par les gendarmes 2 nids de Tortue imbriquée plage de Folle-Anse fouillés par des chiens errants 4 tortues aperçues en mer entre la Basse-Terre et Marie-Galante	Prédation des œufs par les chiens errants à la plage de Folle-Anse Braconnage des femelles
Côte au Vent de la Basse-Terre (entre Goyave et Trois-Rivières)	-	2 cadavres de tortues dérivant vers le plan d'eau de Goyave (problème des filets de fond et des filets pour conteneur)	Filets de pêche Filet à conteneur
Côte sud de la Grande-Terre	2 Caouannes capturées au filet et relâchées entre Sainte-Anne et Marie-Galante	2 pontes de Tortue luth dont 1 émergence 1 ponte de Tortue imbriquée avec émergence Tortues immatures observées près des plages Tortues échouées à Saint-Félix 2 Tortues luths entortillées dans des bouts	Bouts Filets de pêche

Pointe des Châteaux (Saint-François)	-	1 tortue vidée sur une plage et procès-verbal	Braconnage des femelles
Ile de la Désirade	Une quinzaine de Tortues vertes capturées au filet en mer et relâchées au nord-est	3 montées de Tortues 1 ponte de Tortue imbriquées, déplacée, émergence réduite	Filets de pêche Braconnage des œufs Ramassage et engraissement des nouveau-nés
Iles de la Petite-Terre	15 cuvettes de ponte de Tortue verte observées 1 Tortue imbriquée immature échouée à Terre-de-Haut Nids fouillés	10 pontes de Tortue imbriquée, 1 ou 2 pontes de Tortue verte (camp de surveillance du 15 juillet au 15 août) 1 Tortue verte femelle baguée 1 Tortue imbriquée immature baguée Nids fouillés	Impact des houles fortes sur les plages Braconnage des œufs
Côte est de la Grande-Terre (Port-Louis)	1 ponte de Tortue luth (plage du Souffleur)	2 pontes de Tortue luth (plage du Souffleur) Tortues immatures observées en plongée	
Aquarium de la Guadeloupe	4 tortues (Tortue verte et Tortue imbriquée) ont été soignées puis relâchées	6 tortues ont été soignées puis relâchées (caouanne, imbriquée, verte et olivâtre) 6 autopsies ont été réalisées en laboratoire et 4 sur des animaux en décomposition sur les plages nombreux nouveau-nés et immatures, en provenance des zones touristiques du Gosier et de Sainte-Anne, sont apportés à l'Aquarium, parfois après plusieurs mois passés dans des bassines: un message d'information doit permettre de limiter cette pratique	Ramassage et engraissement des nouveau-nés

8.3. Actions de surveillance

Différentes actions, concernant l'application de la législation, ont été menées depuis la mise en place de la stratégie:

- Actions menées par la Gendarmerie et les Douanes (saisies de viandes, d'œufs et de carapaces réalisées en 1998 à Saint-Barthélemy et à Capesterre de Marie-Galante, ainsi que découverte d'une tortue dépecée à Terre-de-Haut et de plusieurs Tortues mortes échouées sur la plage de Saint-Félix en 1999, suite à une pêche au filet de fond).
- Actions menées par la Brigade Mobile d'Intervention (BMI) de l'ONC (divers contrôles dans les magasins et les restaurants). Par ailleurs, la BMI effectue des surveillances sur sites, avec l'appui des gendarmes, de l'ONF et du PNG. Un procès verbal a notamment été dressé à Saint-François suite à un acte de braconnage.

8.4. Actions de l'Aquarium de Guadeloupe

L'Aquarium du Gosier, qui a la charge de la détention et des soins aux animaux blessés, a vu son activité se développer considérablement depuis la création du réseau et les communications faites dans les médias.

L'association Karet est maintenant créée et l'Aquarium de Guadeloupe lui louera ses locaux. A terme, cette association a pour objectif premier de devenir un centre de soins pour les Tortues marines. Elle pourra également participer à la gestion du matériel pédagogique et de communication.

8.5. Actions de communication

Les actions du réseau sont maintenant bien connues des principaux médias régionaux et l'accès à ces médias en est facilité, notamment auprès de RFO (Muriel Tauziat), A1 et France-Antilles. Par ailleurs, un article devrait paraître prochainement dans le magazine "Environnement Actuel"

Des supports d'information internes existent également: bulletins de l'association Evasion Tropicale, de l'AEVA (le Toto-Bois) et de l'association CHÉLONÉE en Métropole.

Enfin, une exposition itinérante (Association Evasion Tropicale) a été testée en 1998 et 1999.

8.6. Autorisations administratives et achat de matériel de baguage

Des autorisations administratives ont été demandées dans le cadre du projet afin d'optimiser son fonctionnement. Elles concernent l'Aquarium du Gosier et les autorisations nominatives de marquage.

L'Aquarium de Guadeloupe est un partenaire important de la stratégie, notamment pour la sensibilisation du grand public et la détention et les soins à des tortues blessées. Il est donc nécessaire que ses structures soient adaptées pour un bon fonctionnement des volets sensibilisation et centre de soins. Un dossier a été transmis dans ce sens aux Directions Régionales des Services Vétérinaires et de l'Environnement.

Olivier LORVELEC a été le seul acteur du réseau à bénéficier d'une autorisation nominative de marquage pour l'année 1999. Nous avons estimé que le bon fonctionnement du réseau d'observateurs nécessitait plusieurs autorisations de ce type. En effet, les observations de tortues sur plage ou les captures accidentelles en mer sont relativement rares et dispersées en Guadeloupe, ce qui rend les occurrences de marquage extrêmement faibles pour une seule personne. Il a donc été demandé la délivrance d'autorisations de prélèvement, capture et marquage (bagues et PIT) de Tortues marines dans l'Archipel guadeloupéen à destination de 8 autres personnes du réseau. En application des nouvelles recommandations du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et pour transmission au Conseil National de la Protection de la Nature, ces demandes ont été adressées à M. le Préfet de Guadeloupe.

- 6 février 1999, autorisations demandées à Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (Martine BIGAN), s/c Directeur Régional de l'Environnement.
- 22 avril 1999, autorisations demandées à Monsieur le Préfet de Guadeloupe.
- 23 juin 1999, rapport préliminaire d'activité adressé à Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (Martine BIGAN).
- 12 octobre 1999, renouvellement de la demande du 22 avril.

Les personnes désormais habilitées pour l'année 2000 ou en instance de l'être, sont:

- Jean BOYER, Brigade Mobile d'Intervention - Office National de la Chasse, DIREN - BP 105 - 97102 BASSE-TERRE
- Jean-Marie CUVILLIER, Aquarium de Guadeloupe, Place Créole - 97190 LE GOSIER
- Xavier DELLOUE, Réserve du Grand Cul-de-Sac Marin - Parc National de la Guadeloupe, 43, rue J. Jaurès - 97122 BAIE-MAHAULT
- Philippe DE PROFT, Garde-Vert - Mairie de Terre-de-Haut, Le Bourg - 970137 TERRE-DE-HAUT DES SAINTES
- Fortuné GUIOGOU, Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés des petites Antilles, Lachaise, 97 115 SAINTE-ROSE
- Gilles LEBLOND, Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés des petites Antilles, Simonet - Mare-Gaillard - 97 190 LE GOSIER
- Arnaud POUGET, Fédération des Clubs de Plongée, Lotissement Espérance, 97 129 LAMENTIN
- Caroline RINALDI, Association Evasion Tropicale, Courbaril - 97 125 BOUILLANTE

Le réseau dispose maintenant d'un stock important de bagues et d'applicateurs achetés à la National Band and Tag Company. Il s'agit de 1000 bagues pour tortues adultes à écailles, de 100 bagues pour tortues immatures, de 100 bagues pour Tortue luth ainsi que d'un jeu de 8 pinces de grandes dimensions et 8 de petites tailles. Les inscriptions retenues (suite aux discussions pendant le stage de janvier 1999) sont, d'un côté: FWI (pour *French West Indies*) et un nombre à partir de 1000 et, de l'autre côté: Parc National 97120 - Guadeloupe FWI.

Ces bagues pourront donc être également utilisées par les acteurs du futur réseau martiniquais.

Un cahier de suivi des bagues, avec pages numérotées et signées, a été ouvert pour permettre la répartition de ce matériel entre les personnes habilités.

L'intérêt de l'acquisition de puces électronique de type PIT sera envisagé dans un second temps. Le budget de 1999 n'a pas permis cet achat mais nous avons conscience de l'intérêt international scientifique et pratique à effectuer une double identification (bagues et PIT).

8.7. Réunions du réseau

Organisée à la DIREN, les réunions trimestrielles du réseau permettent de faire le point sur les observations réalisées, les menaces reconnues, les interventions effectuées auprès de braconniers par les agents habilités et de définir de nouvelles orientations. Quatre réunions se sont déroulées à ce jour:

- Réunion n°1, le jeudi 09 juillet 1998.
- Réunion n° 2, le jeudi 03 décembre 1998.
- Réunion n°3, le lundi 10 mai 1999.
- Réunion n°4, le vendredi 17 septembre 1999.

9. Perspectives

Un certain nombre d'observations de Tortues marines, en mer et sur plage, ont déjà été réalisées en 1998 et en 1999. L'efficacité du réseau, désormais réelle, devrait permettre de poursuivre et d'améliorer le recueil d'informations au cours de l'année 2000.

Il conviendra néanmoins, dans la mesure du possible, de renforcer les moyens humains dans certaines zones de l'Archipel, notamment le nord de la Grande-Terre et les îles du Nord et d'améliorer la gestion de la centralisation des fiches d'observations par une meilleure sensibilisation des acteurs.

La poursuite du programme passe, outre la remise du présent rapport concluant la phase 1, par l'exploitation plus approfondie des résultats obtenus et la définition du plan de gestion. Le rapport correspondant devrait être rédigé dans le courant du premier trimestre 2000. Il devra définir les bases d'un plan de gestion et de conservation des espèces et des sites et les moyens nécessaires à la poursuite du recueil d'informations sur la biologie des espèces. La phase 1, de recueil d'information sur les tortues est, en effet, loin d'être terminée et doit se poursuivre sur le long terme, en parallèle avec la mise en place du plan de gestion (phase 2). Les demandes d'autorisations pour le baguage des tortues devront donc être validées pour les années à venir.

Le budget prévisionnel pour 1999 était de 120 kF (80 kF de fonds propres du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et 40 kF sur des fonds européens FEDER transitant par le Parc National de la Guadeloupe). Pour l'instant, 64 kF (MAE) ont été versés sur le compte de l'AEVA, trésorier du projet, et environ 56 kF ont été dépensés. Il reste donc en caisse 8 kF fin 1999. Il nous semble nécessaire qu'un budget au moins équivalent de 120 kF soit prévu pour l'année à venir pour permettre la poursuite de la phase 1 et la mise en place de la phase 2, éventuellement augmenté d'un montant permettant la couverture de la rémunération d'un volontaire à l'aide technique ou d'un objecteur de conscience.

La DIREN et l'ONC ont de bonnes chances d'obtenir l'ouverture d'un poste de VAT "Tortues marines". Johan Chevalier, jeune chercheur qui a travaillé sur la Tortue luth en Guyane, devrait être recruté sur ce poste. Cependant, il travaillera sur les trois départements français d'Outre-Mer, ce qui diminuera ses possibilités de prendre en Guadeloupe plus de responsabilité que celles proposées dans ce rapport. Une solution complémentaire serait le recrutement d'un objecteur de conscience. Le dossier d'Olivier Scher a été déposé à la DIREN dans cette optique.

**Stratégie de conservation des Tortues marines dans l'Archipel guadeloupéen
Phase 1: 1999, rapport définitif**

10. Annexes

10.1. Dépenses du Réseau Tortues marines du 17/12/98 au 03/10/99

10.2. Réseau d'observateurs et personnes ressources au 17/09/99: 92 personnes